



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli
Assemblée ordinaire - 1er décembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 1er décembre 2025 à 20h01, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli

Sont présents(es) :

Patrick Bernier , maire	Raymond Côté , conseiller
Sylvain Côté , conseiller no. 1	no. 4
Guy St-Laurent , conseiller no. 2	Jonathan Morin , conseiller no. 5
Karine Chamberland , conseillère no. 3	Johanne Maurice , conseillère no. 6

Tous formant quorum sous la présidence du maire Patrick Bernier.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière

La personne qui préside la séance, soit le maire Patrick Bernier, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Patrick Bernier ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Remerciements à Rolland Camiré et Philippe Verly

ADMINISTRATION

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025
5. Autorisation des comptes
6. Première période de questions du public
7. Rapports des différents comités et dossiers
8. Déclaration du registre public des dons et autres avantages (art. 6 Loi éthique et déontologie)
9. Dépôt des déclarations des parties liées
10. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
11. Résolution pour affectations et transferts
12. Calendrier des séances du conseil pour l'année 2026

RÈGLEMENTS

13. Avis de motion et dépôt du règlement 2026-01 concernant la taxation et la tarification pour l'année 2026 et dépôt du projet de règlement 2026-01 concernant la taxation et la tarification pour l'année 2026

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

14. Octroi contrat pour le remplacement d'une vanne sur le réseau d'égout

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

15. Voeux de Noël L'Étincelle

AUTRES

16. Deuxième période de questions du public

17. Correspondance

18. Levée de l'assemblée

2025-12-01 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Patrick Bernier constate le quorum à 20 h 01 et déclare la séance ouverte.

2025-12-02 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par Sylvain Côté
appuyé par Jonathan Morin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

3. REMERCIEMENTS À ROLLAND CAMIRÉ ET PHILIPPE VERLY

Le conseil municipal a reçu M. André Bachand, député provincial de Richmond et son attachée politique Dominique Samson-Desrochers afin de remettre à M. Rolland Camiré une lettre du premier ministre du Québec, M. François Legault, qui souligne son travail et engagement à titre de maire. M. Bachand remet également à M. Camiré une médaille de l'Assemblée nationale.

Par la suite, le conseil municipal a remis une horloge à Rolland Camiré et Philippe Verly pour souligner le temps consacré à l'avancement de la municipalité et les remercient pour leur engagement.

ADMINISTRATION

2025-12-03 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Johanne Maurice
appuyé par Guy St-Laurent
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2025

2025-12-04 5. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT que la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par Raymond Côté
appuyé par Jonathan Morin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI					01-déc-25
Liste des paiements émis		(du 2025-11-11 au 2025-12-01)			
Poste Banque:		54-110-00-000			
N° déboursé	N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202500682 (I)		2025-11-11	1555	Groupe Colas Québec	254 457,43 \$
202500683 (A)		2025-11-28	475	ACIER DAVID SIMMONDS LTÉE	351,31 \$
202500684 (A)		2025-11-28	1360	ADN COMMUNICATION	258,95 \$
202500685 (A)		2025-11-28	929	ATELIER LAVOIE	6,31 \$
202500686 (A)		2025-11-28	1289	CAIN LAMARRE SENCRL	2 209,31 \$
202500687 (A)		2025-11-28	1281	CENTRE D'EXTINCTEUR S.L.	491,28 \$
202500688 (A)		2025-11-28	789	ÉNERGIE SONIC INC.	1 911,05 \$
202500689 (I)	8427	2025-11-28	1631	Finisseur de joints de Gypse M.V. INC.	3 736,69 \$
202500690 (A)		2025-11-28	94	GABRIEL COUTURE ET FILS LTEE	347,07 \$
202500691 (A)		2025-11-28	1109	Buropro Citation inc.	80,21 \$
202500692 (I)	8428	2025-11-28	983	CENTRE MECANIQUE WINDSOR	1 810,76 \$
202500693 (I)		2025-11-28	28	hydro	39,69 \$
202500694 (I)		2025-11-28	28	hydro	39,49 \$
202500695 (I)		2025-11-28	28	hydro	98,27 \$
202500696 (I)		2025-11-28	28	hydro	396,95 \$
202500697 (I)		2025-11-28	28	hydro	1 183,10 \$
202500698 (I)		2025-11-28	28	hydro	809,08 \$
202500699 (A)		2025-11-28	977	IN-FO.CA	1 933,98 \$
202500700 (A)		2025-11-28	32	INFOTECH	161,45 \$
202500701 (A)		2025-11-28	1072	PHILIPPE LAPLANTE	60,00 \$
202500702 (A)		2025-11-28	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	337,99 \$
202500703 (A)		2025-11-28	35	LOCATION WINDSOR INC.	745,42 \$
202500704 (I)	8429	2025-11-28	1325	MAISON DE LA FAMILLES LES	500,00 \$
202500705 (A)		2025-11-28	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	35,85 \$
202500706 (A)		2025-11-28	41	MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	200,00 \$
202500707 (A)		2025-11-28	1622	NUMÉRIQUE.ca	40,24 \$
202500708 (A)		2025-11-28	1440	Outils Pierre Berger de l'Estrie	206,89 \$
202500709 (A)		2025-11-28	1579	P/A G.G.M. (Windsor) 6425	570,90 \$
202500710 (A)		2025-11-28	885	PITNEY BOWES LEASING	154,70 \$
202500711 (A)		2025-11-28	1488	PJB Industries inc.	3 732,09 \$
202500712 (A)		2025-11-28	1491	Régie inter. sanitaire des Hameaux	4 673,00 \$
202500713 (A)		2025-11-28	968	LE SALON DE L'ÉLECTRONIQUE	92,23 \$
202500714 (A)		2025-11-28	1395	Sidevic	97,57 \$
202500715 (I)	8430	2025-11-28	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	107,79 \$
202500716 (A)		2025-11-28	1472	TRANSPORT MICHEL MARCOTTE INC	5 146,02 \$
202500717 (A)		2025-11-28	899	JEAN-LUC TREMBLAY	60,00 \$
202500718 (A)		2025-11-28	1000	VALORIS	2 107,98 \$
202500719 (A)		2025-11-28	1321	ALAIN VIDAL	60,00 \$
202500720 (A)		2025-11-28	62	VILLE DE WINDSOR	2 600,00 \$
202500721 (A)		2025-11-28	883	POMPEX INC	3 993,13 \$
202500722 (A)		2025-11-28	14	VIVACO groupe coopératif	377,33 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000					296 221,51 \$
Total des paies émises		(du 2025-11-11 au 2025-12-01)			
Dépôt direct:					30 646,66 \$

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4 personnes du public étaient présentes. Il n'y a pas eu de questions.

7. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS

- mairie:** le maire Patrick Bernier fait rapport des rencontres à la MRC, de la
- a) nomination du préfet et de la formation des comités. Il siège sur le comité aménagement, le comité consultatif agricole et le bureau des délégués.
- Travaux publics et hygiène du milieu:** Le maire Patrick Bernier fait état de l'avancement des travaux sur le rang 14. Le chantier a été hivernisé, les accotements ont été faits. Il reste une partie de la 2e couche d'asphalte qui sera posée au printemps. L'entrepreneur n'a pas oeuvré sur le chantier certaines journées qui étaient propices à la poursuite des travaux dans les délais convenus. Des amendes seront appliquées à la fin du contrat.
- b)
- Régie incendie:** le conseiller Jonathan Morin mentionne qu'il a assisté à ses premières rencontres à la Régie. Le budget a été adopté par le conseil de la Régie et les municipalités. Le projet de nouvelle convention est toujours en cours.
- c)
- Loisirs, culture, familles et aînés:** la conseillère Johanne Maurice mentionne que la parade a eu lieu la veille, qu'il y avait beaucoup de participants. Pour l'hiver, le comité va vérifier avec les organisateurs pour voir si le tournoi de ballon-balai aura lieu en 2026.
- d)
- Trans-Appel:** La conseillère Johanne Maurice présente le pv de la dernière rencontre du conseil d'administration.
- e)
- Urbanisme:** Le maire mentionne que la municipalité travaille présentement sur le premier projet de schéma et assiste aux formations données par la MRC.
- g) Nous vérifions les nouvelles normes et contraintes qui seront inscrites au schéma en vue d'une présentation au conseil. La municipalité a jusqu'au 6 janvier pour émettre ses commentaires sur le schéma.

dépôt

8. DÉCLARATION DU REGISTRE PUBLIC DES DONS ET AUTRES AVANTAGES (ART. 6 LOI ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le registre en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie concernant la déclaration des dons et autres avantages. Pour l'année 2025, aucun don et avantage n'a été reçu. Ce registre sera déposé sur le site internet de la municipalité.

dépôt

9. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES PARTIES LIÉES

La directrice générale et greffière-trésorière certifie que les déclarations des parties liées des membres du conseil et des dirigeants ont été déposées à son bureau.

dépôt

10. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La directrice générale et greffière-trésorière certifie que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été déposées à son bureau.

2025-12-05 11. RÉSOLUTION POUR AFFECTATIONS ET TRANSFERTS

Considérant qu'il y a lieu d'affecter certaines sommes pour la réalisation des activités de financement et d'immobilisations;

Il est proposé par Jonathan Morin
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser les transferts suivants:

- Transférer un montant de 50 000\$ du surplus réservé Han-Logement vers le surplus libre
- Utilisation du surplus réservé du règlement 2022-03 pour le paiement de la dette au poste 01-211-20-006 pour un montant de 884\$;
- Utilisation du surplus réservé du règlement 2023-06 pour le paiement de la dette au poste 01-211-20-007 pour un montant de 1843.76\$;
- Appropriation du fond réservé élection au montant de 11 200\$

2025-12-06 12. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Guy St-Laurent
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026 qui débiteront à 20 h les jours suivants:

- lundi le 12 janvier
- lundi le 2 février
- lundi le 2 mars
- mardi le 7 avril
- lundi le 4 mai
- lundi le 1er juin
- lundi le 6 juillet
- lundi le 17 août
- mardi le 8 septembre
- lundi le 5 octobre
- lundi le 2 novembre
- lundi le 7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la Municipalité.

RÈGLEMENTS

Avis

13. **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 2026-01 CONCERNANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2026 ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-01 CONCERNANT LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2026**

Le conseiller Sylvain Côté par la présente:

- Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-01 concernant la taxation et la tarification pour l'année 2026;
- Dépose le projet de règlement numéro 2026-01 intitulé règlement numéro 2026-01 concernant la taxation et la tarification pour l'année 2026. Une dispense de lecture est demandée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

2025-12-07 14. **OCTROI CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT D'UNE VANNE SUR LE RÉSEAU D'ÉGOUT**

Considérant que la municipalité doit procéder au remplacement de 2 vannes sur le réseau d'égout;

Il est proposé par Sylvain Côté
Appuyé par Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité

D'accepter la soumission de CWA au montant de 7 114.62 plus taxes pour la fourniture d'une vanne et la pose de deux vannes.

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

2025-12-08 15. **VOEUX DE NOËL L'ÉTINCELLE**

Il est proposé par Guy St-Laurent
Appuyé par Karine Chamberland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser la publication des Voeux de Noël et du jour de l'An au coût de 278.25\$ plus taxes pour un format 1/16 de page en couleur.

AUTRES

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les questions posées portaient sur les sujets suivants:

- les vannes à remplacer: il s'agit de vannes sur le réseau d'égout situés à la limite de Windsor;
- borne sèche sur le rang 10: nous allons vérifier avec les travaux publics pour que la borne sèche soit adéquatement déneigée et sablée;
- Trans-Appel, on nous mentionne des gratuités pour certains aînées du transport adapté: la municipalité n'est pas au courant s'il s'agit d'une subvention ponctuelle ou autre.

17. CORRESPONDANCE

2025-12-09 18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Guy St-Laurent que la présente séance soit levée à 20 h 57. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Patrick Bernier,
maire

Marie-Céline Corbeil
directrice générale, greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Patrick Bernier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Signé à Val-Joli en date du _____

Patrick Bernier, maire